

Traite négrière et esclavage (sujet 18)

La « découverte » de l'Amérique par Colomb allait provoquer dans le « Nouveau Monde » des bouleversements profonds. Le choc microbien décima les populations, laissant des terres quasi vides de leurs occupants et à la merci de l'avidité des Européens qui bientôt débarquèrent de plus en plus nombreux. Aux conquérants assoiffés d'or ayant fait leur apprentissage sur les champs de bataille de la vieille Europe, succédèrent bientôt des colons et des investisseurs qui accaparèrent les terres.

L'exploitation des richesses des Amériques nécessitant de la main d'œuvre, on commença par en recruter en Europe parmi les pauvres et les marginaux auxquels on pouvait trouver ainsi une utilité tout en s'en débarrassant, leur « offrant » le voyage en échange de trois (chez les Français) ou six ans (chez les Anglais) d'un travail harassant. Cependant, les conditions auxquelles étaient soumis ces travailleurs sous contrat, les maladies, le climat mortifère pour des Européens conduisirent à opter pour une alternative.

On fit alors un choix plus radical : on recourut à une pratique beaucoup plus rentable bien qu'inhumaine qui avaient déjà fait ses preuves : l'asservissement à vie, la réduction d'un homme à un bien meuble que l'on peut acheter, vendre, louer et remplacer comme un outil aussitôt qu'il ne donne plus satisfaction.

Ainsi, des millions d'Africains – notamment parce qu'ils étaient considérés comme plus résistants au climat – furent déportés dans des navires négriers, des prisons flottantes dans lesquels ils étaient enfermés dans d'inhumaines conditions. Cette traite négrière atlantique fut le fruit de la collaboration entre des marchands africains et leurs acheteurs européens dont la demande en « bois d'ébène » déstabilisa les équilibres locaux. Loin d'une réalité manichéenne, les marchands d'esclaves étaient blancs et noirs, leur point commun : l'appât du gain.

Déshumanisés, marqués au fer rouge, aculturés, séparés de leurs proches, ces femmes et ces hommes – et même ces enfants – furent embarqués de force pour entreprendre la traversée du Passage du Milieu, un périple sans retour, leur dépouille jetée aux requins pour ceux qui ne survivaient pas à la traversée ou vendus dans les ports du Nouveau Monde sur des marchés aux esclaves pour les survivants.

Le développement du racisme et son institutionnalisation par exemple dans le Code Noir – législation française spécifiquement conçue pour pérenniser l'économie de plantations – permirent la légitimation aux yeux de nombreux Européens de ce que l'on considère aujourd'hui comme un crime contre l'humanité.

Ce travail de maturité, vous permettra d'effectuer le travail d'un historien en interrogeant soit des sources contemporaines des événements (récit de capitaine négrier, d'ancien esclave, de régisseur de plantation, texte juridique, etc.) soit la réception de cette histoire dans notre mémoire collective (analyse de film, monuments commémoratifs, manifestations, déboulonnage de statues d'esclavagistes, etc.). Il est même possible de travailler sur des sources suisses !

F. Fischer